



Janvier

2012

Le correspondant PME

- Il est membre à part entière du Comité PME qu'il soit permanent du Medef Territorial ou dirigeant de PME.
- Il est disponible, en étroite coordination avec le Président du MEDEF Territorial et le Délégué Général, pour donner un peu de son temps et faire entendre la voix des PME à l'intérieur et à l'extérieur du Medef.
- Il constitue autour de lui et en concertation avec le MEDEF Territorial, un panel d'une dizaine de PME avec lequel il établit un lien de confiance afin de pouvoir régulièrement l'interroger.
- Il assure le lien au sein du comité entre les membres du Medef et le panel de PME avec un double objectif :
 - Faire remonter les préoccupations et attentes des PME (difficultés concrètes, priorités, demande d'explication des positions du Medef etc.).
 - Transmettre les diverses informations du Medef aux dirigeants de PME (sondages, résultats obtenus, Récap' Focus PME, guide, etc...).
- Il bénéficie des outils d'information et de mobilisation émanant du Comité (Medef Récap'Focus PME, kits, enquêtes, résultats obtenus, guide, etc.) et mis à sa disposition.
- Il assiste à la conférence téléphonique mensuelle organisée autour des thèmes d'actualité.

Le panel constitué autour du correspondant

Le rôle du panel est essentiel car il permet au Comité d'avoir un avis sur les sujets PME pour lesquels il est sollicité par les pouvoirs publics et les instances telles que l'Observatoire du financement des PME, la Médiation crédit, la Médiation de la sous-traitance, etc. Ces consultations sont fréquentes et nécessitent une grande réactivité afin de donner, le plus souvent dans l'urgence, la position des chefs d'entreprises de TPE/PME.



Contact Direction Adhérents : Raphaël Cagnet (rcagnet@medef.fr - 01 53 59 18 84)

Contact Comité TPE-PME-ETI : Muriel Sembelie, (msembelie@medef.fr - 01.53.59.19.42)

Inform